

À paraître :
Un nouveau numéro de la revue
« Économie et Statistique »

Le 17 juillet 2015 paraîtra la nouvelle publication d'**Économie et Statistique** (n°477) dont les thèmes étudiés sont **l'hérédité et la mobilité sociale** et les **emplois aidés**.

Au sommaire de ce numéro :

1. Hérédité et mobilité sociale

- Quantifier l'influence totale de la famille d'origine sur le devenir scolaire et professionnel des individus

2. Emplois aidés

- Introduction - Les panels de bénéficiaires de politiques d'emploi à la Dares : entre continuité et innovation
- Le *Panel 2008* de la Dares : un outil d'évaluation de l'impact des contrats aidés sur la trajectoire professionnelle des demandeurs d'emploi
- Quels liens les bénéficiaires de contrats aidés entretiennent-ils avec le marché du travail ? Une description à partir du *Panel 2008*
- Quels effets du recrutement en contrat aidé sur la trajectoire professionnelle ? Une évaluation à partir du *Panel 2008*
- Commentaire de Olivier Baguelin

L'ouvrage est mis à la disposition des journalistes intéressés :

Le 15 juillet 2015, à partir de 10h00

Bureau de presse de l'Insee

bureau-de-presse@insee.fr - Tél. : 01 41 17 57 57

Avertissement

Économie et Statistique est une revue scientifique dont la publication est assurée par l'Insee. Les articles qui y paraissent sont publiés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs. Ils n'expriment aucune position officielle et n'engagent ni l'Insee, ni les autres institutions auxquelles ces auteurs appartiennent.

HÉRÉDITÉ ET MOBILITÉ SOCIALE

Quantifier l'influence totale de la famille d'origine sur le devenir scolaire et professionnel des individus

Béatrice Boutchenik, Clotilde Coron, Sébastien Grobon, Céline Goffette et Louis-André Vallet

Les travaux visant à mesurer l'influence familiale sur les parcours scolaires et professionnels reposent principalement sur des données relatives à un individu et ses ascendants. Celles-ci réduisent l'influence du milieu familial à l'effet des caractéristiques mesurées dans les enquêtes, tels le diplôme et la profession de chacun des deux parents. La part de variance expliquée par ces variables fournit une estimation basse et biaisée de l'influence de la famille d'origine, réduite à ces seules variables explicatives : elle ignore l'impact éventuel des aspects familiaux inobservés ou inobservables.

Cet article s'affranchit de cette limite en s'inscrivant dans la tradition des modèles de fratrie (*sibling models*). Il utilise les données sur les différents membres d'une fratrie disponibles dans deux enquêtes : l'enquête sur la formation et la qualification professionnelle (FQP) de l'Insee (2003) et l'enquête sur le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire de l'Ined (1965). Observer et modéliser les parcours d'individus ayant connu une socialisation familiale similaire permet de prendre en compte toutes les formes de transmission communes aux frères et sœurs. L'influence familiale est ainsi considérée au sens large en tant qu'effet de l'ensemble du milieu social d'origine. Dans la mesure où elle amène les parcours des membres de la fratrie à se ressembler, nous la qualifions de « cohésive ».

Les données de l'enquête FQP montrent que l'influence familiale cohésive explique la moitié de la variabilité des niveaux d'éducation entre individus, et un tiers de la variabilité des niveaux de profession. Au sein de la part relevant de l'influence familiale cohésive, la moitié seulement est expliquée par les caractéristiques du milieu familial observées dans l'enquête. Par ailleurs, l'influence familiale est plus forte pour les paires fraternelles de même sexe, lorsque l'écart d'âge entre frères et sœurs est limité, ou que les diplômes des parents sont plus homogènes.

EMPLOIS AIDÉS

Introduction - Les panels de bénéficiaires de politiques d'emploi à la Dares : entre continuité et innovation

Christelle Colin et Philippe Zamora

Le *Panel 2008* de la Dares : un outil d'évaluation de l'impact des contrats aidés sur la trajectoire professionnelle des demandeurs d'emploi

Isabelle Benoteau et Véronique Rémy

Le *Panel 2008* s'inscrit dans une longue tradition de panels menés par la Dares depuis le début des années 1990 visant à décrire les trajectoires des bénéficiaires de contrat aidé (CIE, CAE, CAV, et CI-RMA) et à évaluer l'effet du passage en contrat aidé sur ces trajectoires. Le *Panel 2008* a en effet été conçu dans une optique évaluative fondée sur la comparaison entre des bénéficiaires et des non-bénéficiaires éligibles, via notamment la mobilisation de techniques d'appariement. Il s'agit d'une enquête en deux vagues menée fin 2008 et fin 2009, auprès d'un échantillon de demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'ANPE au printemps 2005, dont certains ont été recrutés en contrat aidé entre le deuxième trimestre 2005 et le deuxième trimestre 2007 et d'autres non. La comparabilité entre bénéficiaires et non-bénéficiaires est une hypothèse cruciale des techniques d'appariement. Le protocole du *Panel 2008* a cherché à garantir cette hypothèse dès l'échantillonnage, réalisé dans une source unique, mais également lors de la conception du questionnaire élaboré de manière à être le plus proche possible entre les deux populations ainsi que lors des traitements réalisés à l'issue de la collecte (correction de la non-réponse et calage). De plus, l'enquête comprend de nombreuses variables permettant de mesurer finement l'hétérogénéité inobservée des répondants, en particulier sur des dimensions inédites telles leur rapport aux études, leur littératie ou leur état de santé. La richesse des informations disponibles dans le questionnaire permet également d'identifier un effet causal du passage en contrat aidé sur plusieurs variables de résultat, comme la probabilité d'être en emploi à différentes dates ou l'évolution des conditions de vie des bénéficiaires. Cet article propose une présentation détaillée de la conception et la réalisation de cette enquête originale, qui occupe une place importante dans l'évaluation des politiques publiques de l'emploi.

Quels liens les bénéficiaires de contrats aidés entretiennent-ils avec le marché du travail ? Une description à partir du *Panel 2008*

Isabelle Benoteau et Véronique Rémy

Cet article décrit les relations que les bénéficiaires de contrats aidés entretiennent à différents égards avec le marché du travail : parcours professionnel avant et après l'entrée en dispositif, perception de leur positionnement sur ce marché (atouts pour retrouver un emploi, critère d'acceptation d'un poste, relation au travail, etc.), ou opinion sur les contrats aidés. Les données mobilisées sont celles du *Panel 2008*, enquête de la Dares qui porte sur les bénéficiaires d'un contrat aidé du Plan de cohésion sociale (CIE, CAE, CAV et CI-RMA). En tant qu'outil d'évaluation, cette enquête contient beaucoup d'informations destinées à capter finement les caractéristiques des bénéficiaires, et notamment leurs liens avec le marché du travail. Le profil de ces bénéficiaires peut être analysé précisément, y compris selon le secteur de recrutement, tout comme le déroulement de leur contrat aidé (durée, accompagnement et formation associés, etc.). Cette étude propose en particulier une typologie des bénéficiaires selon les caractéristiques de leur contrat. Celle-ci met en exergue la diversité du ciblage des contrats aidés, depuis un suivi renforcé pour les personnes en grande difficulté jusqu'à des contrats marchands proches d'emploi réguliers pour les personnes les moins éloignées du marché du travail. Sont ensuite présentés des éléments descriptifs sur les trajectoires des bénéficiaires selon la nature de leur contrat aidé. L'étude montre que l'insertion professionnelle des bénéficiaires six mois après la fin de leur contrat aidé n'est pas indépendante du déroulement de leur contrat et des caractéristiques de leur employeur. Leur appréciation du marché du travail varie également avec leur distance à l'emploi. Ces résultats sont mis en perspective avec le regard, généralement positif, que les bénéficiaires portent sur les contrats aidés, en particulier sur leur propre expérience de ces contrats, offrant ainsi un éclairage complémentaire sur leur utilité.

Quels effets du recrutement en contrat aidé sur la trajectoire professionnelle ? Une évaluation à partir du *Panel 2008*

Isabelle Benoteau

Cette étude présente une évaluation de l'effet causal du passage en contrat aidé (CIE, CAE, CAV et CI-RMA) sur la trajectoire professionnelle des demandeurs d'emploi. Les contrats aidés sont des emplois qui bénéficient d'une aide financière de l'État. Dans le secteur marchand, ces contrats relèvent d'une logique de subvention à l'embauche, tandis qu'ils relèvent davantage d'une création d'emplois publics temporaires dans le secteur non marchand. L'évaluation présentée ici s'appuie sur le *Panel 2008*, enquête en deux vagues menée par la Dares fin 2008 et fin 2009 auprès d'un échantillon de demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'ANPE au printemps 2005.

Le *Panel 2008* a été conçu spécifiquement pour permettre des évaluations de qualité, reposant sur la comparaison du devenir des bénéficiaires à l'issue du contrat aidé avec celui de non-bénéficiaires. Les méthodes par appariement utilisées dans cette étude permettent de corriger les différences de profil entre bénéficiaires et non-bénéficiaires, susceptibles de biaiser les comparaisons de ces deux populations. L'enquête comprend en particulier de nombreuses variables permettant de capter au mieux l'hétérogénéité des enquêtés. Les méthodes d'appariement ont dû être adaptées d'une part pour tenir compte de la dynamique de l'entrée en contrat aidé des bénéficiaires, et d'autre part pour généraliser les conclusions des estimations menées sur les données de l'enquête.

Les résultats de l'évaluation sur l'insertion professionnelle – principale dimension évaluée dans cette étude – montrent que le passage par un contrat aidé du secteur marchand (CIE et CI-RMA) joue positivement sur le fait d'être en emploi stable deux ans et demi après l'entrée en contrat aidé, à la différence du passage par un contrat aidé du secteur non marchand (CAE et CAV). La prise en compte de la diversité des modalités de placement (accompagnement, formation, durée du contrat aidé, etc.) et des employeurs permet d'affiner ces résultats.

Commentaire de Olivier Baguelin

Contrats aidés des secteurs marchands et non-marchands : deux logiques appelant des modalités distinctes d'évaluation ?